

COMMUNE DE PLASSAC-ROUFFIAC

COMPTE-RENDU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le lundi vingt et un septembre.

Le conseil municipal s'est tenu en session extraordinaire, sous la présidence de Serge DAVID, le Maire.

Présents : Serge DAVID, Marie-Odile AURIAU, Fabien LAGARDE, Damien AUDOUIN, Pascal COTTREAU, Alain LAPOUGE, Delphine LAURAIN, Isabelle ARNAUD, Julien GAURIEAU

Absent excusé : Daniel MAGNIER, Marie-Christine LE TURDU (Pouvoirs donné à Marie-Odile AURIAU)

Fabien LAGARDE sera le secrétaire pour cette séance.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H40, et rappelle l'ordre du jour, à savoir:

1. Achat d'un logiciel de gestion de cimetière
2. Décision modificative n° 2
3. Questions et infos diverses

1. Achat d'un logiciel de gestion de cimetière

Suite à plusieurs erreurs constatées sur de récentes transactions de concessions, Monsieur le Maire propose l'achat du logiciel web de gestion de cimetière "R'cim", fourni par notre prestataire ATD16.

Le coût est de 300 € / an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'achat du logiciel à l'unanimité, par vote à main levée.

2. Décision modificative n° 2

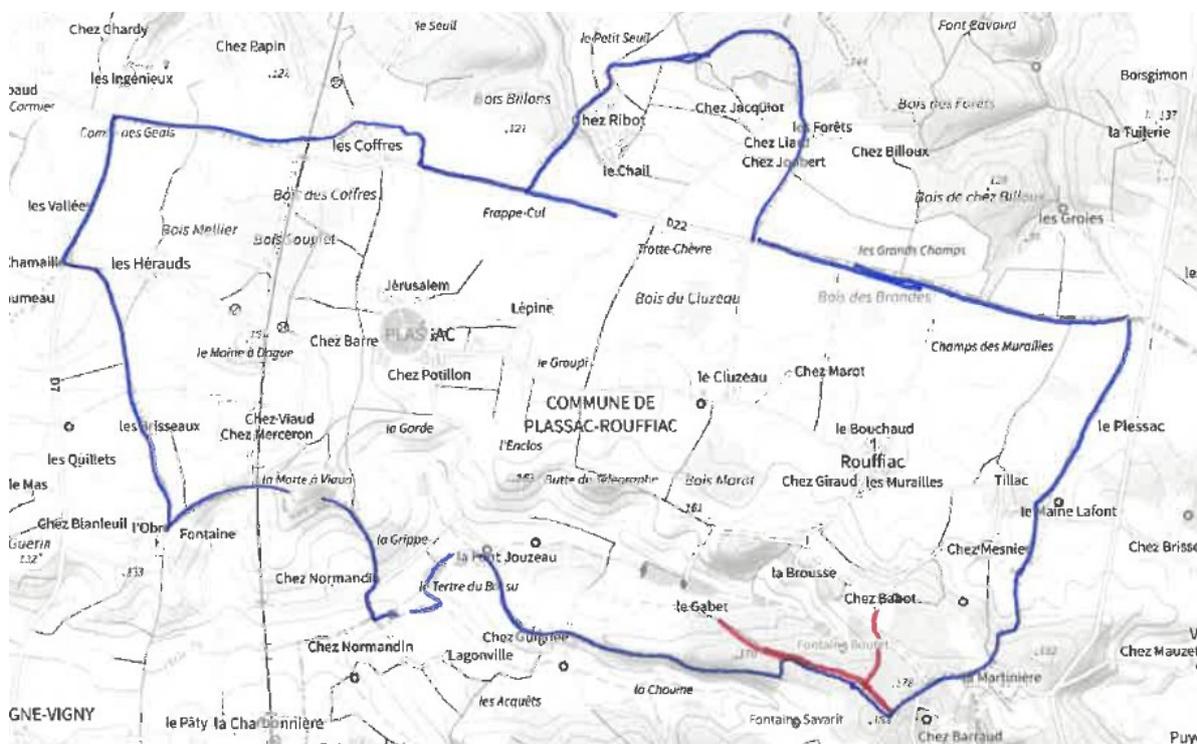
Monsieur le Maire indique que l'achat du logiciel de gestion de cimetière n'est pas prévu au budget 2020. Une décision modificative stipulant ce transfert de comptes de dépenses d'investissement est nécessaire. Elle implique l'opération suivante:

2131 Bâtiments publics - Opération 115 (salle des fêtes):	- 500 €
2051 Concessions et droits similaires - Opération 61 (logiciels):	+ 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette opération à l'unanimité, par vote à main levée.

3. Questions et informations diverses

- L'ouverture de l'accès à l'allée principale du cimetière de Plassac a été agrandie. Le portail reste à adapter par un ferronnier.
- Les encombrants situés devant le cimetière de Plassac et dans l'ancienne salle de classe ont été évacués par l'équipe municipale.
- M. le Maire sera présent pour voter aux élections sénatoriales le 27 octobre 2020.
- Le groupe de travail du site internet a bien avancé. Isabelle ARNAUD et Percinda WILGA (agent municipal) vont être formées en tant que rédactrices.
Nous prévoyons de mettre le site en ligne le 15 octobre 2020. Nous allons demander à Alain Porte, notre correspondant à la Charente Libre, de rencontrer le groupe de travail le samedi 10 octobre pour réaliser photo et article.
- La présentation de la nouvelle équipe municipale doit être programmée très prochainement, et impliquera de convier les habitants à un cocktail un samedi matin à 11h.
Nous souhaiterions que l'Assemblée Générale du SCALP se déroule la même journée, dans l'après-midi. Nous allons contacter le président du SCALP dans ce but.
- Pascal COTTREAU nous propose un projet de boîte à livre pour les habitants de Plassac et les itinérants, dans le Bourg de Plassac. Nous allons réfléchir à un emplacement adéquat pour avancer sur ce projet.
- Delphine LAURAIN nous informe que les chasseurs ont ouvert et nettoyé des chemins de randonnées sur notre commune. Ci-dessous la carte de ces sentiers.



La séance est levée à 23H10